

Bulletin

municipal



Mars 2013

Infos utiles

Mairie

Tél. : 05 55 78 43 33

Fax : 05 55 78 46 40

e-mail : mairie@champsac.fr

Site Internet : www.champsac.fr

Horaires d'ouverture :

Lun Mar Jeu Ven

8h30-12h00 / 13h30-18h00

Mercredi 8h30-12h00

Samedi 8h30-12h00

Ecoles

RPI Champsac-Champagnac-la-Rivière

Ecole élémentaire de Champsac :

Tél. :05 55 78 50 00

Ecole élémentaire de Champagnac-la-Rivière :

Tél. :05 55 78 26 47

Cantine de Champsac

Tél. :05 55 43 25 24

Horaires Garderie : 7h00 – 8h45

16h30 – 19h00

Assistante sociale (sur rendez-vous)

Maison de la Solidarité du Département Ouest

Limousin

Mme Lagarde 05 55 43 06 06

Coordinatrice gérontologique

Mme Betoulle

05 55 05 02 35

Trésorerie à Cussac

Tél. :05 55 78 10 44

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi :

8h30-12h00 / 13h30-16h00

Le vendredi :

8h30 – 12h00 / 13h30-15h30

SAUR & EDF

numéros indiqués sur vos factures

PNR

La Barde 24450 LA COQUILLE

Tél. :05 53 55 36 00

Mail : info@pnrpl.com

Encombrants

Le ramassage se fait à compter du 1^{er} janvier 2013 par les services de la communauté de communes des Feuillardiers. Tandis que la collecte des ordures ménagères se fait toujours par ceux de St Laurent/Gorre.

Déchetteries

Service administratif pour les déchetteries de la communauté de communes des Feuillardiers : 05 55 78 10 12 Mme Parvery Nicole

Contact déchetteries Tél. :06 79 52 40 58
M. Escure Daniel

Gendarmerie Nationale d'Oradour/Vayres

Tél. : 05 55 78 10 04

Pompiers Tél. : 18

SAMU Tél. : 15

Communauté de communes des Feuillardiers

Tél. : 05 55 78 71 04

La communauté de communes a changé de nom et de siège administratif qui est désormais situé à la Monnerie. Compétente en matière de haut-débit, il est réconfortant de voir l'ensemble des délégués communaux et de la population soutenir Luc Gabette et Joël Vilard, Président de la commission numérique, qui travaillent d'arrache-pied afin que tous ceux qui n'ont pas encore Internet puissent enfin être desservis le plus tôt possible.



Le mot du maire

A l'aube de cette année 2013, j'aurai souhaité que le mot crise soit banni de notre vocabulaire. A force de nous le répéter, nos politiques sont convaincus de notre disposition à encaisser les coups face aux mesures imposées dites indispensables. Comme tout combat, il faut espérer que les plus démunis, déjà éprouvés par la situation actuelle, ne restent pas allongés sur le ring.

Toujours des inquiétudes pour le monde rural. La mesure de déserts médicaux semble être prise en compte. Par contre que dire de la future représentativité des élus ruraux dans la future assemblée départementale en 2015 ?

Deux conseillers départementaux représenteront 13 à 14 000 habitants soit 3 à 4 cantons ruraux actuels. La perte de ces élus de proximité se fera évidemment au profit de l'agglomération de Limoges, qui, à tout moment, pourrait devenir majoritaire à l'assemblée départementale.

Que penser de la fracture territoriale qui, de fait, exclut une partie des habitants du territoire ?

Pendant que beaucoup de nos concitoyens situés en zone blanche n'ont toujours pas accès à Internet, les prestataires et opérateurs chargés de la desserte de notre région nous abondent de tracts

publicitaires relatifs au projet du futur très haut débit dans les villes les plus importantes.

La création du nouveau ministère de l'Egalité des territoires trouverait sa justification pour répondre à ses inquiétudes écoutant les élus à la base et non pas les technocrates parisiens déconnectés de la réalité du terrain.

Même si les dotations de l'Etat seront « gelées » pour 2013 le conseil municipal continue à réaliser les investissements et aménagements nécessaires à l'entretien de notre patrimoine et au développement de notre commune. La grande satisfaction de l'année 2012 a été l'achat de terrains dans le bourg afin d'agrandir de façon significative notre réserve foncière. Non prévues au budget, nous ne pouvions retarder une telle opportunité assurant l'accueil futur de nouveaux habitants avec toutes les retombées positives pour la commune. Au nom du conseil municipal, je tiens à remercier tous les acteurs qui permettent à notre commune de rester vivante, attrayante et dynamique :

- Nos petites et moyennes entreprises qui maintiennent l'activité économique et l'emploi sur le secteur
- Nos artisans et commerçants nombreux pour une petite

LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2012

commune avec leurs services indispensables en milieu rural

- Nos associations qui maintiennent le lien social entre la population
- Le personnel communal qui œuvre au quotidien pour le bon fonctionnement de la collectivité et l'entretien de notre patrimoine

Bon rétablissement à Gilles qui a franchi avec courage et succès un obstacle de la vie.

Le personnel enseignant qui doit s'adapter en permanence aux desideratas des ministères mais dont le souci est avant tout le bien-être de nos enfants.

Enfin comme le veut la tradition, mais avec un peu de retard, je vous souhaite bonne santé pour 2013 pleine de bonheur et de prospérité avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent de la maladie, de la solitude et de la précarité.



Comme chaque année, vous pouvez voir que les travaux prévus s'étalent sur deux ans. Ce qui est normal quand on sait que le budget d'une commune est voté fin mars et non pas pour le 1^{er} janvier. Ainsi, des opérations non prévues s'ajoutent parfois si l'opportunité se présente.

Lotissements

Le lotissement « La Croix des Farges » étant totalement terminé, en 2011 la commune a acquis un terrain à « La Croix » pour réaliser un nouveau lotissement, le lotissement Saint-Roch. Le montant des travaux s'élève à 165 000 € HT.

Il comporte 18 lots viabilisés, dont les surfaces varient de 911 m² à 1400 m². Le prix au m² est fixé à 12 € TTC. Deux constructions vont démarrer dans les jours à venir.

La vente se réalise en mairie par acte administratif authentique, c'est-à-dire sans honoraires de notaire. A ce jour, deux parcelles sont vendues, et une maison commence à sortir de terre.

Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat de Mairie.

VOIRIE -ASSAINISSEMENT

Chemins de randonnées PDIPR «Des Sources »

La commune possédait depuis plusieurs années un chemin de randonnée classé dans le PDIPR qui permet de découvrir, avec deux variantes de 16 ou 22 kms l'ensemble du territoire de la commune.

Cependant, nombreux étaient ceux à demander « une boucle » au niveau de

l'agglomération et aux alentours du bourg afin de mieux découvrir celui-ci, tout en empruntant de beaux massifs boisés ou chemins creux bordés de haies de noisetiers, symbole du Limousin.

C'est aujourd'hui chose faite ; en effet un petit itinéraire d'environ 2km a été aménagé selon les demandes des habitants, et il s'avère être très fréquenté.

Les travaux ont été réalisés en collaboration par les entreprises locales, MERLE Jean-Louis et JUHEL Patrick, pour un montant total de **18 557,86 € TTC.**

Cette opération a bénéficiée d'une subvention du Conseil Général à Hauteur de **35 % (5 624 €)** et d'un Fonds de Concours de la Communauté de Communes des Feuillardiers de **3 922 €.**

Chemin rural du «Paradis à Chandeau»

Ce chemin, partant de «Chandeaup» servait initialement à accéder à une habitation située dans la forêt près du lieu-dit «Le Paradis».

Itinéraire très pittoresque, il est emprunté très régulièrement par les randonneurs. Toutefois, compte tenu de sa configuration en forte pente, il est en permanence raviné par les fortes pluies.

Aussi, le Conseil Municipal a décidé, suite à des interventions répétées d'entreprises pour le re niveler, de faire des travaux de façon à remédier définitivement à ces désagréments météorologiques.

Suite à un appel à candidatures, l'entreprise CMCTP a réalisé les travaux pour un montant de 11 698,08 € TTC, subventionné à hauteur de 5 000 €.

AMENAGEMENT «SECURITE»

Extension de l'éclairage public dans le bourg / Côté Gorre et côté Châlus (RD 66)

Le montant des travaux s'élève à 21 800 € HT déduction faite des aides du SEHV.

Plantations le long des trottoirs côté Gorre et Châlus

Les travaux ont été effectués par les employés communaux que je félicite pour leur compétence en la matière. Le montant s'élève à 5 800 € HT. Nous n'avons pas bénéficié de subvention pour les plantations. Cette opération a permis, tout en améliorant la sécurité, d'embellir les entrées du bourg.

Dégagement visibilité RD 901 – VC « La Croix des Farges »

Suite à l'aménagement du Lotissement «La Croix des Farges», et la construction de 17 pavillons, la circulation est devenue importante au niveau de ce carrefour, et par là même le risque d'accidents lié au manque de visibilité.

Aussi afin d'assurer la circulation des automobilistes, un dégagement de visibilité a été prévu. Il a consisté à un déplacement du poteau ERDF, ainsi que du crucifix. Mme VEYRIER, de Bousseroux, a répondu spontanément favorablement à la demande de cession gracieuse de terrain qui lui a été faite afin de réaliser cet aménagement, nous l'en remercions vivement encore une fois.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Jean-Louis MERLE pour un montant de 4 127,40 € TTC et ont été financés par une subvention au titre des amendes de police.

BATIMENTS

Vestiaires du stade

Dans le cadre du regroupement sportif du FCCO, le stade de CHAMPSAC est amené à être utilisé de façon régulière et notamment par une équipe féminine. Depuis leur construction en 1983, aucun travaux n'avait été effectué. C'est pourquoi, à la demande du Président du FCCO et des dirigeants issus de la commune de Champsac, des travaux de réfection totale ont été, à juste titre, demandés.

Au niveau des vestiaires, le plafond, les sols, la peinture les murs ont été totalement rénovés. C'est donc dans des couleurs gaies et dynamiques que les équipes se préparent.

Les douches et sanitaires ont été carrelés, au mur comme au sol. Des équipements tels que : patères et bancs, pack lave-main, évier mural, urinoirs, dévidoirs à savon et papier,



miroir, rideau de douche ont été mis en place ainsi que des achats de mobilier par le FCCO.

L'extérieur a également fait l'objet de petits aménagements, à savoir, l'accès aux vestiaires a été recouvert de galets, un décrotoir a été installé à l'entrée de chaque vestiaire.

Pour la réalisation de ces travaux, seule une entreprise est intervenue pour le carrelage ; pour le reste, les employés municipaux ont largement été mis à contribution, et des bénévoles, membres du FCCO n'ont pas ménagé leur peine non plus.

Le coût total pour l'achat des matériaux s'élève à 8 000 € TTC.

Chapelle SAINT-ROCH

C'est l'entreprise Davy DUPUY qui a réalisé les travaux de peinture.

L'intérieur de la petite chapelle St-Roch a été entièrement refait pour un montant de 3 518,55 €.



Sacristie

La sacristie a fait peau neuve ; en effet, à l'intérieur, les menuiseries ont été changées par l'entreprise GAUTHIER Gilbert (7 774,00 € TTC) qui a également refait le plafond, puis les employés municipaux ont procédé à la réfection de la peinture, du ponçage et de la teinture du parquet.

A l'extérieur, la rambarde d'accès a été fixée solidement, et les marches de l'escalier ont été passées au karcher et anti-mousse.

Ces travaux qui s'inscrivaient dans le programme de «Réfection de l'église» (*transept, couverture*) ont été subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 55 %.

Extension de l'atelier communal

Ce programme de travaux débuté en 2011, s'est terminé par la pose d'un rideau métallique sécurisant l'accès au bâtiment.

Désormais les services techniques municipaux disposent de stationnement fermés pour tout le matériel communal. A l'intérieur, vestiaires et douches ont été aménagés conformément à la législation ainsi qu'un espace « bricolage » chauffé, pour effectuer les travaux de maintenance et d'entretien sur le matériel et mobilier. A l'extérieur, à l'arrière du bâtiment, une plate-forme de lavage a également été aménagée. L'extension de l'atelier communal a été



programmée et réalisée en deux tranches de travaux pour un montant total de 84 514,79 € TTC subventionnées par le Conseil Général à hauteur de 30 % pour chaque tranche soit un total de 21 210 € d'une part, et une subvention d'Etat au titre de la DETR pour 12 335 €.

Les travaux ont été réalisés par différents artisans retenus dans le cadre d'un appel d'offres.

Caveau Communal

Le caveau communal, mis à la disposition des familles dans l'attente de réalisation d'une sépulture, présentait de grosses fissures. L'entreprise BERLAND de Châlus a procédé à sa réfection pour la somme de 3 336,84 € TTC.

Désormais l'édifice se présente sous un aspect plus respectueux pour les défunts et leurs familles.

Tennis

Réalisé en 1982, avec une méthode novatrice «Green-Set », ce court de tennis communal n'avait pas connu de travaux depuis sa création. Seules les couches de surface (résines) ainsi que les peintures au sol ont été refaites pour satisfaire aux attentes de nos fervents joueurs.

Le dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Conseil Général afin d'aider au financement de sa réhabilitation ; celui-ci n'ayant pas été retenu pour 2012 mais pour 2013 à hauteur de 10 000 € HT, une autorisation exceptionnelle de Mme la Présidente a permis d'effectuer les travaux en 2012 car ceux-ci devenaient urgents.

L'entreprise SIMON, spécialisé dans le marquage et la signalétique, a procédé aux travaux qui ont consisté au décapage et nettoyage du support existant (*sablage, lavage, rabotage*) mise en œuvre de résine colorée spéciale tennis y compris marquage au sol en peinture.



ACHATS – ACQUISITIONS

Matériel Informatique

Dans le cadre de la dématérialisation des données, il a été nécessaire de procéder au renouvellement du matériel informatique du secrétariat de la mairie ; ainsi deux ordinateurs ont été achetés à la Société AXIANS pour la somme de 2 426,28 € TTC.

Suite à une obligation des Archives Départementales de numériser les actes d'état civil, l'achat d'un appareil photographique spécifique a été nécessaire moyennant la somme de 455,68 € TTC.

Réserve foncière

Dans le but de se constituer une réserve foncière, la commune a acquis des terrains. D'une part, auprès de Mme Jacqueline FAYEMENDY, des parcelles de terrain situées à Soudevieille» et «La Barrière» d'une surface totale de 9 765 m² à raison de 4 €/m² soit une somme totale de 39 060 €, et d'autre part des parcelles appartenant à Mme DEVIGNE situées en face de la mairie, d'une superficie de 1 ha 76 a 24 ca moyennant un prix de 4 €/m², soit 70 500 €.

Non prévu dans le programme de 2012, il fallait saisir l'opportunité qui était offerte quitte à reporter d'autres projets. Opération capitale pour l'avenir grâce à de futures constructions d'habitations indispensables au maintien et au dynamisme de notre commune.

Grosses Réparations de la Voirie Communale

Coût des travaux : 40 000 € HT avec une subvention du Conseil Général de 18 700 € HT.

**LES TRAVAUX de
2012 REPORTÉS
EN 2013**

A. Avec des subventions accordées

▪ **Création d'une station de traitement des eaux usées au village de Nailhac**

Seul village assaini dont les effluents se jettent directement dans un fossé. Le traitement se fera par système de roseaux et filtre à sable.

Montant : 30 000 € HT.

Subvention Conseil Général : 25 %.

Mise aux normes et création de poteaux d'incendie sur la RD 901 (entre Bousseroux et les Mottes).

Montant : 17 000 € HT.

Subvention Etat 25 %.

Diagnostic du réseau d'assainissement du bourg en vue de réaliser un plan de récolement précis du bourg avec adaptation sur support informatique.

Quel sont les objectifs de ce diagnostic?

1°) Connaître et localiser les intrusions d'eaux claires parasites (infiltrations et raccordement de sources sur le réseau).

2°) Evaluer le flux de pollution délesté vers le milieu naturel en temps de pluie.

3°) Apprécier le fonctionnement de la station ainsi que du réseau de collecte par temps sec.

4°) Apprécier le fonctionnement de la station et du réseau de collecte par temps de pluie (*volume délesté par les déversoirs d'orage*).

Tout cela pour au final **proposer un programme de travaux hiérarchisés afin de corriger les dysfonctionnements mis en évidence et ainsi améliorer le fonctionnement général du système d'assainissement collectif du bourg.**

Cette démarche s'inscrit dans la politique de mise en place de Développement Durable.

L'étude a été confiée au Cabinet LARBRE de LIMOGES.

Montant : 22 000 € HT.

Subvention Conseil Général : 35 %.

Subvention Agence de l'eau Loire Bretagne : 35 %.

- **Mise aux normes du parafoudre de l'Eglise**

Celui-ci étant assez détérioré et ayant une très mauvaise prise de terre nécessite une mise aux normes.

Montant : 6 000 € HT.

Subvention Conseil Général : 50 %.

- **Chaufferie à granulés bois**

Dans le cadre de la réduction des dépenses énergétiques, l'achat de cette chaudière permettra de chauffer l'école, la mairie et deux logements.

Montant des travaux : 54 000 € HT
subvention du Conseil Général : 15 %
soit 8 100 €.

Subvention de l'Ademe : 30 % soit 16 200 €.

Subvention du Conseil Régional : 20 %
soit 10 800 €.

- **Travaux d'accessibilité au RAM et aux salles de réunion sous la salle des fêtes**

Le montant des travaux s'élève à 25 000 € HT avec une subvention du Conseil Général à hauteur de 30 % soit 7 500 €.

Subvention de l'Etat (DETR) : 20 % soit 5 000 €.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la loi dite « Handicap ».

- **Construction d'une fontaine à côté de la place de la bascule**

Montant des travaux : 20 000 € HT.

Subventionnée à hauteur de 10 000 € par la Com Com des Feuillardiers.

B. Demandes de subventions en cours

- **Création d'une aire de repos à la Gare, au bord de la voie verte**

Ces travaux permettront de supprimer une friche actuelle pour y créer un stationnement réservé aux usagers et aux touristes empruntant l'itinéraire bis Paris-Toulouse et de découvrir la voie verte et pourquoi pas faire un tour dans notre bourg.

Montant : 35 000 € HT.

Subvention Conseil Général : 25 %.

Fonds de concours demandé à Com Com des Feuillardiers : 38 %.

- **Isolation des combles et plafonds de la salle des fêtes, de l'ancienne mairie et des logements, écoles et nouvelle mairie**

Suite au diagnostic réalisé ces deux dernières années par la SEHV, les travaux permettront une économie d'énergie sensible.

Montant : 20 000 € HT.

Subvention Etat (DETR) : 20 %.

- **Réfection de la façade de l'école**

Montant : 6 900 € HT.

Subvention Etat : 20 %.

La façade nécessite, à cause du salpêtre, l'enlèvement de l'enduit actuel pour une remise à nu des pierres après rejointement.

- **Plantations dans le bourg**

Talus côté cimetière. Des haies végétalisées entre le lotissement St Roch et le cimetière, et trottoir côté Soudevieille.

Montant : 13 000 € HT.

Ces travaux seront réalisés en grande partie par les employés communaux. Néanmoins une aide sera demandée à la communauté de communes.

Vous avez pu observer que sans les aides conséquentes du Conseil Général, de l'Etat et de notre communauté de communes des Feuillardiers, 30 à 40 % minimum des opérations ne pourraient être réalisées. C'est pourquoi, malgré la crise, il faut rester optimiste et voir

toujours l'avenir sous de meilleurs auspices.

LA NUMEROTATION DES HAMEAUX

Après le bourg, celle des hameaux se termine. Remerciements à Françoise PIQUET qui a consacré beaucoup de temps et d'énergie pour le travail mais aussi pour expliquer à nos concitoyens l'utilité de cette démarche.

Dans les communes alentours, la numérotation a été faite sans que les administrés aient été concertés, puisque celle-ci relève du pouvoir du maire.

Ceux qui ont demandé des explications, ont été informés de l'avancée du projet. De nombreuses difficultés sont apparues car il fallait rectifier des dénominations de lieux-dits, utilisées par habitude, par rapport à celles enregistrées au niveau du cadastre. Ainsi des habitudes prises par certains habitants au fil des années ont nécessité des corrections.

Quoiqu'il en soit, une fois les plaques numéros installées, vous apprécierez certainement le bien-fondé de cette opération.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le démarrage a eu lieu le 17 janvier et s'est terminé le 16 février 2013. Tout s'est très bien passé, les deux agents recenseurs recrutés ont fait un très bon travail et la majorité des questionnaires a pu être récupérée avant la date définitive.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, ce qui est notre cas, le recensement est exhaustif : sur un cycle de 5 ans, toutes les communes sont enquêtées. Ces communes représentent la moitié de la population de la France. Le recensement permet d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative (ces chiffres ont un impact fort en matière de gestion communale, de finances locales et de réglementation). Il permet aussi de fournir des données socio-démographiques sur les individus et les logements. Et au-delà du simple dénombrement des personnes et des logements, l'exploitation des réponses aux questionnaires fournit des résultats statistiques sur :

- la répartition de la population par âge, sexe, état matrimonial, nationalité, diplômes,
- l'emploi, l'activité professionnelle, les modes de

transport entre le domicile et le travail,

- la composition de ménages et leurs conditions de logement
- le parc de logements
- les migrations (déplacements quotidiens domicile-travail, études) et les migrations résidentielles

Ces résultats sont utiles aux pouvoirs publics pour analyser l'emploi, organiser la vie sociale, prévoir des équipements collectifs et l'habitat. Ils permettent de définir les politiques en matière d'aménagement du territoire, de transport, d'équipements publics tels que les crèches, les écoles, les équipements culturels et sportifs, etc.)

Vous pouvez consulter les résultats statistiques de cette enquête sur le site www.insee.fr. Ces résultats sont actualisés chaque année.

BUDGET 2012

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses	601 216,00
-----------------	-------------------

Charges à caractère général	178 150,00	29,63%
Energie-électricité-fioul-carburant	37 000,00	
Fournitures administratives	5 000,00	
Fournitures scolaires	3 850,00	
Maintenance	5 000,00	
Alimentation cantine	22 500,00	
Fournitures d'entretien	6 000,00	
Primes d'assurances	8 800,00	
Timbres - télécommunications	7 800,00	
Fêtes et cérémonies	8 500,00	

Charges de personnel	256 120,00	42,60%
salaires + cotisations		

Charges de gestion courante	77 618,00	12,91%
Contingent service incendie	13 750,00	
Indemnités maire et adjoints	30 500,00	
Participations obligatoires	19 817,00	
Subventions associations	2 500,00	

Charges financières	22 882,00	3,80%
intérêts des emprunts	22 882,00	

Charges exceptionnelles	4 967,00	0,82%
--------------------------------	-----------------	--------------

Virement section Investissement	68 530,00	11,39%
excédent de fonctionnement disponible		

Recettes**601 216,00**

Impôts et Taxes	388 193,00	64,56%
Contributions directes	261 963,00	
Taxe Additionnelle	15 000,00	
Compensation CC Feuillardiers	111 230,00	

Dotations, Subventions & Participations	150 478,00	25,02%
D.G.F -DSR/ Etat	127 465,00	
Compensation /Etat	23 013,00	

Vente de produits, prestations	22 745,00	3,78%
<i>cimetière, cantine, transport, piscine, garderie</i>		

Autres produits de gestion	26 190,00	4,35%
revenus des immeubles	26 190,00	



ARTISANS – COMMERÇANTS - ENTREPRISES

*M. PASCAL ASTIER
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE-ENERGIE
RENOUVELABLE
05 55 78 41 56
06 33 24 49 49*

*M. DAVY DUPUY
PEINTURE- REVÊTEMENTS- FAÇADES
05 55 30 21 20
06 17 32 58 59*

*M. GILBERT GAUTHIER
CHARPENTIER-MENUISIER-MAÇON
05 55 78 69 27*

*M. LIONEL GAUTHIER
PEINTURE-CARRELAGE SOL & MURAL
TAPISSERIE-TOILE DE VERRE
09 64 05 44 53
06 15 68 49 93*

*M. FABRICE HEBRAS
MAÇONNERIE-RÉNOVATION-NEUF
05 55 78 51 70*

*M.SIMON JAY
MACONNERIE-RENOVATION
06 08 48 88 95*

*M.PATRICK JUHEL
TRAVAUX PUBLICS
05 55 78 44 20*

*M. JEAN-LUC MERLE
TRAVAUX PUBLICS
05 55 78 55 09
06 15 63 39 36*

*M. MARK MUMFORD
COUVREUR-PLÂTRIER
05 55 71 49 13*

*M. ANTOINE PAPAZIAN
TAXI 24/24 H
05 55 78 42 99
06 84 53 33 01*

*SCULPTEUR SUR BOIS
AU BOIS D'ŒUVRE
MILLAR GRAHAM
05 55 50 30 59*

*BOUCHERIE-CHARCUTERIE
MARC & FABIENNE DENYS
05 55 78 58 54*

*BOULANGERIE-PÂTISSERIE
M. & MME BOUCHET
05 55 78 57 62*

*COIFFURE CHRIS'COIFF
MME MIRTIL
05 55 78 14 05*

*RESTAURANT LE CHAMPSAC
M. & MME MATTHEW-CLAY
05 55 78 53 50*

*RESTAURANT LE RELAIS DE LA TOUR
M. & MME RANGER
05 55 78 40 71*

*GARAGE VIOSSANGE
05 55 78 29 60*

*VINS ET SPIRITUEUX
M. FREDON
05 55 78 42 49*

*BETON PERIGORD VERT
BÉTON PRÊT À L'EMPLOI
05 55 78 54 30*

*DELOUIS & FILS
MOUTARDES & CONDIMENTS
05 55 78 49 21*

*NTP
FABRICATION DE NON TISSÉ
05 55 78 54 86*

état-Civil

LA VOIE VERTE DES HAUTS DE TARDOIRE

NAISSANCES

JANSEN Lisa née le 27/06/2012 à SAINT-JUNIEN

JAZE Axel Jean-Pascal né le 29/09/2012 à SAINT-JUNIEN

POUGET Mathéo Michel Guy Yves né le 10/10/2012 à LIMOGES

DAVID Manoë Marin né le 25/10/2012 à LIMOGES

MARIAGES

Louise Helen SEAL & Daniel James Thomas KIRK mariés le 18/08/2012

Camille Marie MASSALOUX & Tanguy Marcel AUDINET mariés le 25/08/2012

Perrine Lucie DELETOILLE & Gaëtan Guy Clotaire GIRONT mariés le 25/08/2012

DECES

Jacques André Louis MERIL décédé le 1er janvier 2012

Blanche Caroline FERLA décédée le 07 mars 2012

Léon DESCUBES décédé le 19 juin 2012

Marie-Louise DESCUBES décédée le 03 août 2012

Léon LATHIERE décédé le 10 août 2012

Roger AUPETIT décédé le 22 septembre 2012

Qu'est qu'une voie verte ?

La voie verte est un axe de circulation ouvert à tous les moyens de locomotion non motorisés. Elle est donc ouverte aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite, dans le cadre du tourisme, des loisirs et des déplacements de la population locale. La voie verte touche une grande variété de personnes et d'utilisations. Elle se caractérise avant tout par son degré de sécurité et son accessibilité.

La Voie verte des Hauts de Tardoire

Seul équipement de ce type en Haute-Vienne et en Limousin, la Voie Verte des Hauts de Tardoire, d'une distance de 13 kilomètres, située entre Châlus et Oradour sur Vayres chemine dans une nature préservée. Elle est une invitation à la découverte du patrimoine culturel, naturel et historique. Vous apercevrez le Château Châlus Chabrol, la vallée de la Tardoire, le séchoir à chanvre, le lavoir...

Le gestionnaire de la voie verte est le SIVU « les Hauts de Tardoire » regroupant les communes de Champsac, Champagnac la Rivière, Oradour-sur-Vayres et Châlus.

Le SIVU les Hauts de Tardoire s'occupe de l'entretien, de la promotion, de la valorisation du site ainsi que de la mise en place d'activités touristiques (location) et d'animation sportive et nature.

La voie verte est un lieu de découverte intéressant permettant de se rapprocher ou de découvrir une nature quelquefois intouchable car vous pouvez emprunter un sentier de randonnée, entrer dans une forêt, ouvrir une fenêtre pour observer le paysage.

Le SIVU se sert de ces atouts environnementaux pour proposer différentes activités et animations, par exemple :

- **La voie verte et ses sentiers**

Vous pouvez découvrir la voie verte et ses 100 kms de sentiers de randonnées en admirant au cours de vos promenades la beauté des paysages ainsi que la richesse de la faune et de la flore.

- **Une balade nature audio guidée**

Vous pouvez télécharger sur le site internet de la voie verte cette promenade qui vous emmènera sur 3 saisons (été, automne, hiver) avec 7 étapes qui vous permettent d'avoir un regard particulier sur la nature (au départ de la gare de Châlus).

Possibilité d'effectuer la balade nature audio guidée à pied, en vélo, en roller et accessible aux personnes à mobilité réduite.

- **Animation nature**

Nous proposons et adaptons des animations pour les écoles et accueils de loisirs en lien avec leur programme scolaire ou l'activité mise en place.

- **Balade/rando VTT - Découvrir la nature en roller**

Nous effectuons ces animations pour les accueils de loisirs, les scolaires, les associations, les familles et les touristes.

- **Boucles cyclo touristiques.**

Nous avons mis en place des randonnées cyclos propices à la détente et à la découverte des sites et des paysages. Les familles ou les sportifs trouveront la boucle qui leurs correspondent.

● 4 boucles sont proposées et ouvertes à tous publics 25km, 45km, 65km, 95km.

Les boucles de 25 km et 45 km peuvent être effectuées en vélos électriques.

Nous offrons la possibilité aux usagers de la voie verte de louer des vélos...

Matériel en location :

- VTC et VTT hommes/femmes
- Vélos électriques
- Quattrocycles
- Tricycles couchés
- VTT enfants 20 et 24 pouces

- Rollers (pointures 32 au 47) et protections
- Carriole
- Sièges enfants
- Casques

Les loueurs ont la possibilité de réserver sur plusieurs jours et d'être livré à domicile.

Lieu de réservation :

Gare de Châlus: Ouvert 7J/7 en juillet et août et sur réservation le reste de l'année.

Horaires : 9h30 - 12h30 ~ 14H00 - 18H00 (juillet-août)

Office de tourisme du Pays des Feuillardiers (Oradour-sur-Vayres) :

En juillet et août aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.

Tél : 05 55 78 22 21

RENSEIGNEMENTS

SIVU « les Hauts de Tardoire »

Syndicat Intercommunal

à Vocation Unique

Mairie

87 230 CHAMPSAC

05 55 78 43 33 - 06 26 18 99 23

sivu.fab@gmail.com

<http://www.voieverte-enlimousin.com/>

PROJET DU SIVU

Divers travaux et aménagements devraient être réalisés à partir de 2013 :

- Aménagements extérieurs pour les lampisteries de Châlus et Oradour-sur-Vayres
- Réfection de la maison garde-barrière à Champsac
- Aménagement d'un local de vélos à Oradour-sur-Vayres
- Acquisition d'un pool de matériel adapté au handicap
- Etude de communication et de signalétique
- D'autres investissements sont prévus afin d'obtenir le label « Tourisme & Handicap »

CONCOURS DES MAISONS ET FERMES FLEURIES

La 54^{ème} campagne de fleurissement de la Haute Vienne s'est achevée le 7 août 2012. Le jury communal (Mmes AUPETIT Hélène, COLOMBIER Viviane, DUCROS Colette, DUPUY Danielle, LAROUDIE Simone, Mrs PAULIOUT Raymond, RANOUILLE Robert) a départagé, avec beaucoup de difficultés, les 49 lauréats pour sortir le plus méritant de chaque catégorie afin de le présenter au jury mandaté par le Comité Départemental.

- **-1^{ère} catégorie : maison avec jardin visible de la rue**
- 1^{er} : Mr DESCUBES Yves & COLOMBIER Viviane à Grateloube
- Diplôme d'Honneur Départemental
- 2^{ème} : Mr & Mme GRAULIER Jean Pierre, lotissement Boismartin
- 3^{ème} : Mr & Mme DUCROS René Pierre à Grateloube
- **-2^{ème} catégorie : décor floral installé sur la voie publique**
- 1^{er} : Mr LACAUD Gérard, Le Bourg
- 2^{ème} : Mr LAROUDIE Roger à La Peytavigne
- 3^{ème} : Mme PEYLET Germaine à Groslier
-
- **-3^{ème} catégorie : balcon ou terrasse**
- 1^{er} : Mr & Mme LACAUD Jean Claude à Bousseroux
- Diplôme d'Honneur Départemental
- 2^{ème} : Mr & Mme CHADELAUD GUY à La Roche
- 3^{ème} : Mr & Mme RANOUILLE Robert à Chandeau
- **-4^{ème} catégorie : fenêtres ou murs**
- 1^{ère} : Mme GRAIG Valérie à Groslier

- Diplôme d'Honneur Départemental avec Mention Spéciale
- 2^{ème} : Mme AUPETIT Hélène à Chandeau
- 3^{ème} : Mr & Mme DUPUYDENUS Lucien à La Petite Gorce
- **-6^{ème} catégorie : hôtel, restaurant, café, commerce**
- 1^{ère} : Mme RANGER Véronique à Bousseroux
- 2^{ème} : CHRIS'COIFF, Le Bourg
- 3^{ème} : MATTHEWS-CLAY, Le Bourg
- **-7^{ème} catégorie : parcs fleuris**
- 1^{er} : Mr & Mme MERIGAUD Daniel à La Vergnolle
- Diplôme D'Honneur Départemental avec Mention Spéciale
- 2^{ème} : Mr & Mme DUPUY Jean Pierre à Dougneix
- 3^{ème} : ANSELL Shirley et Peter à Chandeau
- **-8^{ème} catégorie : fermes fleuries**
- 1^{er} : Mr & Mme DEKKERS Théo à Cros
- Diplôme d'Honneur Départemental
- 2^{ème} : DESCUBES Yvette
- 3^{ème} : Mr BELAIR Christian à Chandeau

Le 8 mai 2013, Monsieur Guy BAUDRIER remerciera et récompensera les 49 lauréats et amis des fleurs, pour leur fidèle participation, leur investissement personnel et la qualité des réalisations pour l'embellissement du bourg et des villages.





A.C.C.A.

A ce jour le nombre de chasseurs reste stable, on note

l'arrivée d'un jeune en chasse accompagnée. Les renards détruisent 70 % des oiseaux lâchés, un effort a été fait au niveau de la régulation ; 20 bêtes ont été tirées. Pour l'année qui vient, nous allons essayer de tuer plus de renards.

Les manifestations 2012 : loto, concours de pêche, repas annuel ; le bilan est positif.

Voici celles de 2013 :

19 janvier loto

4 août concours de pêche et repas champêtre

19 octobre repas dansant

Composition du bureau :

Président d'honneur : Monsieur Guy BAUDRIER Maire

Président actif : Monsieur Michel COUDERT

Vice-Président : Raymond PAULIOUT

Secrétaire : Nicole CHADELAUD

Secrétaire adjoint : Didier REJASSE

Trésorier : Gérard LACAUD

Trésorier adjoint : Jean-Luc DESLANDES

Membres : Béatrice JUHEL, Guy CHADELAUD, Alain LACAUD

AJC SECTION GYM

Voici une nouvelle saison sportive qui commence, nous sommes satisfaites de constater que l'effectif progresse chaque année.

Au sein du groupe, règne une très bonne ambiance où nous associons divers exercices de gym avec toujours une dose de bonne humeur.

La famille sportive du club s'est agrandie cet été avec la naissance d'une petite fille, mais aussi une future naissance à venir au cours de l'année prochaine.



Cercle de l'Amitié

Avec 168 adhérents, des réunions mensuelles à thème où 75 participants en moyenne partagent un après-midi de rencontres, de jeux et de convivialité, des activités très diverses (deux repas, deux thés dansants, une soirée limousine, un voyage de trois jours à Paris, une journée à l'île d'Aix, une après-midi culturelle à Feytiat, une journée cabaret, un concours de belote, un loto, deux cours d'informatique hebdomadaire, un après-midi mensuel de tricot et de broderie) ; le Cercle de l'Amitié a présenté un bilan moral et financier très positif pour l'année 2012.

CONSEIL D'ADMINISTRATION élu ou réélu pour l'année 2013 :



AUPETIT Hélène, DOMINGE Claude,
DUPUY Danielle, DUPUY Jean Pierre,
DUPRAT Raymond, DUTHIER Marie
Louise, FREDON Albert, LAROUDIE
Jean, LAROUDIE Simone, LAROUDIE
Roger, LOUSTAUD Simone, MIRTIL
Maryse, RANOUILLE Thérèse,
RANOUILLE Robert, TALLET Christian

BUREAU 2013 :

Président d'honneur : Mr BAUDRIER
Guy maire de la commune

Membre bienfaiteur : Mme BOURRAS
Raymonde

Présidente : Mme DUPUY Danielle

Vice-Présidente : Mme LAROUDIE
Simone

Secrétaire : Mme MIRTIL Maryse

Adjointe : Mme AUPETIT Hélène

Trésorière : Mme RANOUILLE
Thérèse

Adjointe : Mme DUPUY Danielle

Vérificateur aux comptes : Mr
RANOUILLE Robert

PROGRAMME 2013 :

- ❖ réunions mensuelles à thème : le premier vendredi du mois à partir de 14h à la salle des fêtes (sauf mai et août)
- ❖ repas : dimanche 5 mai à 12H, traiteur P. Bénétreau
- ❖ samedi 12 octobre, traiteur l'Auberge du Presbytère
- ❖ thés dansants : dimanche 17 mars avec l'orchestre Dany Dan

- ❖ dimanche 15 septembre avec l'orchestre Provi Dance
- ❖ journée informatique, généalogie : samedi 23 mars à la salle des fêtes
- ❖ concours de belote : dimanche 7 avril
- ❖ loto : dimanche 17 novembre



- ❖ après-midi culturelle : dimanche 31 mars à Rilhac Rancon « la Croisière des 3 mers » en partenariat avec les Cœur Joyeux de Champagnac la Rivière
- ❖ voyage : du 23 au 26 juin « **la Camargue** nature entre terre et eau »
- ❖ septembre : une journée à déterminer
- ❖ atelier tricot et broderie : le 3^{ème} mardi du mois à 14H à la salle des réunions de l'association
- ❖ informatique : le jeudi à 15H et à 20H à la salle de l'ancienne mairie
- ❖ assemblée générale : vendredi 6 décembre 2013

La présidente et le bureau du Cercle de l'Amitié remercient Monsieur le Maire et le Conseil



SACSADOS

Municipal pour la mise à notre disposition de la Salle des Fêtes ainsi que de l'ancienne Mairie avec toutes les installations nécessaires pour dispenser les cours informatiques, le Conseil d'Administration et tous les bénévoles qui contribuent au bon déroulement des activités, notamment Mr Raymond AUPETIT (moniteur informatique).

Les retraités et préretraités désirant nous rejoindre, seront accueillis tout au long de l'année.

Bonjour à tous et à toutes,

Depuis 5 ans date de sa création, l'association "Les sacs à dos champsois" a décidé de quitter la Fédération Française Retraite Sportive, et de ne dépendre désormais d'aucune Fédération. Les sacs à dos continuent leurs périples sur les chemins de Champsac et des communes environnantes de la Haute-Vienne, Dordogne et Charente. Si vous aimez marcher dans la nature, visiter des sites et dans une ambiance chaleureuse, nous vous attendons donc tous les lundis après -midi, à 13h30, devant la Mairie de Champsac, pour un co-voiturage mis en place par les adhérents. Le samedi 10 novembre 2012, une soirée avec une rando nocturne longue de 7 kms (la pluie nous laissa marcher tranquillement) suivie d'une choucroute a eu lieu. 45 personnes ont répondu présentes. Un grand merci à tout le monde et surtout les cuisinières.

Programme 2013:

Randonnée semi-nocturne en mai, suivie d'un pique-nique partagé par tous et tiré du sac à dos.

Rando pleine lune suivie d'un bœuf bourguignon aura lieu soit octobre ou novembre (selon Madame la lune)

Toutes nos sorties sont les lundis après-midi

Venez nous rejoindre

Renseignements : 06 84 40 61 44



COMITE DES FETES

Le comité des fêtes de Champsac, qui a été constitué l'an dernier, poursuit sa lancée cette année avec de nouvelles manifestations à venir.

Avant de faire un petit tour d'horizon des manifestations qui sont prévues pour 2013, l'ensemble du comité des fêtes tient à

Trésorier: DUCOURTIEUX Bruno

Trésorier adjoint : GUILLOU Stéphane

Commissaire au compte : TALLET Christian

Commissaire au compte : PAULIOUT
Raymond

Membres :

GAUTIER Michel
LATHIERE Isabelle
CHADELAUD Guy

remercier tous les bénévoles, les artisans,
les commerçants et bien évidemment, la
municipalité pour leur soutien.

Pour cette nouvelle année, nous sollicitons vivement la population Champsacoise à venir nous rejoindre. Dans le but de faire vivre notre petit village et de veiller à ce qu'il y est toujours plus d'animations. Champsac sera d'ailleurs la ville étape, pour les vélos de la boucle de la Haute-Vienne. Nous vous attendons nombreux le dimanche 14 Avril, afin de les accueillir. Par la suite, Concours de belote, repas à thème, Noël des enfants et d'autres manifestations seront au rendez-vous !

L'ensemble du bureau et membres du comité des fêtes, vous souhaitent une excellente année 2013.

Composition du bureau :

Présidente : MORANGE Isabelle

Président adjoint: VALAGEAS Patrick

Secrétaire: DELALLET Emma

Vice-secrétaire: LAROUDIE Hugo

Info

LES RESTOS DU COEUR

Le centre des restos du cœur situé place de la fontaine des Félibres à Cussac est ouvert à toute personne en difficulté habitant dans un large périmètre (Les Salles Lavauguyon, Vayres, St-Mathieu, Pensol, Marval, La Chapelle-Monbrandeix, Oradour-sur-Vayres, Champsac, Champagnac-la-Rivière, Châlus, Gorre, Pageas)

Les bénévoles sont présents tous les vendredis de 14h à 16h de fin novembre à fin mars et un vendredi sur deux de fin juin à fin septembre. L'accueil est convivial, un café ou une autre boisson, ainsi que des petits gâteaux sont proposés aux personnes accueillies. Les dates d'inscription de début de campagne paraissent sur «le Populaire du Centre» et par voie d'affichage dans différents commerces.



Amélioration de l'habitat

De nouveaux dispositifs d'aides

pour 2012 et 2013



Pour qui ?

Ces aides s'adressent aux **propriétaires occupants à titre de résidence principale** (sous conditions de ressources) **ou aux propriétaires qui louent ou souhaitent louer leur logement** (sous conditions de localisation de l'immeuble et d'occupation après travaux).

Pour quels travaux ?

Sont particulièrement visés, les travaux qui permettent :

- **d'améliorer de façon importante la performance énergétique d'un logement**, tels que : travaux d'isolation, installation d'un chauffage plus efficace, remplacement de menuiseries...
- **d'adapter un logement à l'état de santé de son occupant**, par exemple : pose d'une douche accessible, installation d'ascensiege, création d'une chambre en RDC, ...
- **de rendre habitables des logements très inconfortables ou insalubres.**

Quels montants d'aides ?

Il est difficile de donner un taux et un montant unique pour deux raisons :

- chaque cas est particulier,
- chaque financeur (l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), le Conseil Régional du Limousin, le Conseil Général de la Haute Vienne) a ses propres règles qui peuvent ou non se cumuler.

D'autres aides directes ou indirectes peuvent être apportées par les autres partenaires du programme (CARSTAT, MSA, ...).

Aussi, suivant les cas, les aides peuvent varier de 15% à 70%, voire dans certains cas atteindre 100% du montant des travaux subventionnables, avec des plafonds variables.

Comment en bénéficier ?

Avec l'aide des principaux financeurs, le Pays d'Ouest Limousin a mis en place une mission de suivi-animation qui a été confiée au PACT 87.

Elle consiste à :

- informer les personnes sur l'ensemble des aides et leurs conditions d'attribution,
- les aider à cibler les travaux à réaliser pour obtenir une aide,
- les accompagner dans le montage de leur demande de subvention,
- assurer le suivi du dossier jusqu'à la demande de paiement des subventions.



44, rue Rhin et Danube - 87280 LIMOGE

05 55 10 18 78 (de 9h à 11h 30 et de 13h30 à 15h)

pact-arim-87@orange.fr

Permanence terrain : 2^{ème} jeudi de chaque mois (sauf août)

A La Monnerie (Oradour-sur-Vayres / Cussac)

Avec le soutien de :



anah.fr



region-limousin.fr



cg87.fr

LE SYNDICAT MIXTE VIENNE-GORRE



Au fil de la Gorre

Des partenariats avec les agriculteurs

Le Syndicat a mené sa deuxième campagne visant à la contractualisation de Mesures Agro-Environnementales (MAEt) à enjeu « eau » avec les agriculteurs des bassins versants de la Vayres et du Gorret. Ces mesures s'appliquent sur les pâturages, les prairies de fauche, les zones humides jouant un rôle de filtre pour la qualité des eaux et la préservation de la biodiversité. Limitation ou suppression de la fertilisation, pérennisation du pâturage extensif font partie des actions majeures contractualisées avec les exploitants. A Champsac, 2 ha de prairies situées au niveau des sources du Gorret sont désormais concernés par ces mesures.

Des chantiers d'aménagement d'abreuvoirs et de pose de clôtures ont été réalisés cette année sur le territoire du Syndicat sur la base du volontariat avec des exploitants agricoles afin de concilier qualité d'abreuvement et bon état du cours d'eau. Les objectifs de ces aménagements sont multiples :

- limiter les pollutions organiques et microbiennes de l'eau menaçant sa potabilité pour l'homme et le bétail,
- éviter la destruction des habitats de la faune aquatique par l'apport de terre ou de sables lors du piétinement des berges.

Sur la commune de Champsac, les ruisseaux de Mazardy, de la Monnerie, du Gorret ainsi que le cours principal de la Gorre, qui ont fait l'objet de restauration en 2011, peuvent bénéficier de ce type d'aménagement (financé à hauteur de 90 %). Chaque projet étant élaboré au cas pas cas, sur le terrain avec les exploitants intéressés.

Une veille pour le bon état des cours d'eau

Afin de préserver ce cours d'eau et les avantages qui en découlent, le Syndicat Mixte Vienne Gorre effectue également des prospections régulières afin de contrôler l'état des boisements de berges ainsi que les obstacles à l'écoulement de l'eau. Les interventions ne sont toutefois pas systématiques. En effet, dans certains cas, les arbres tombés dans la rivière représentent des caches pour les poissons et sont bénéfiques pour le cours d'eau.

La lutte contre les envahisseurs

La gestion des rivières et ruisseaux passe également par d'autres actions telles que la lutte contre les espèces exotiques envahissantes dont le ragondin. Le Syndicat dispose de 24 cages qui peuvent être mises à disposition des Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA).

Et encore...

Enfin, le Syndicat apporte un rôle de conseil sur les bonnes pratiques et la réglementation en vigueur concernant la préservation des zones humides, la gestion des plans d'eau et des seuils de moulins, ... le tout dans un objectif global de reconquête de la qualité des milieux aquatiques et du bon état écologique.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le Syndicat Mixte Vienne Gorre au 05 55 48 83 80.



Quelques photos...







Champsac

